



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

SNUDI Force Ouvrière de l'Eure

17 ter rue de la côte blanche 27000 Evreux

Tél 1 : 06 28 32 57 22 (Romuald LAIGNIEZ)

Tél 2 : 06 51 72 57 23 (Matthieu Laguet)

Courriel : snudifo27@gmail.com Site : snudifo27.com Facebook

Compte-rendu

Réunion publique organisée par le SNUDI FO 27 du 25 mars 2025

« *L'inclusion scolaire systématique : si on en parlait ?* »

Mardi 25 mars, à Gravigny, une quarantaine de personnes a participé à la réunion publique organisée par le SNUDI FO 27.

Un succès par la richesse et la diversité des interventions !

Pendant près de 2 heures, les interventions se sont succédées dans la salle : parents, AESH, enseignants, enseignants spécialisés, éducateurs, ...

Tous affirment que l'inclusion scolaire ne peut se faire que dans le respect des besoins de chaque enfant. Tous ont condamné l'inclusion maltraitante, indifférenciée et systématique qui place tous les acteurs dans des situations insupportables, maltraités ici, maltraitants là, ou se retrouvant à générer la pénurie de moyens là-bas.

La situation dans l'Eure est alarmante :

Dans l'Eure, environ 400 élèves sont en attente d'une place en structure spécialisée. Ces élèves sont soit scolarisés en « milieu ordinaire » sans respect de leur besoin ou de leur compensation, soit scolarisés à la maison. Cette rupture d'égalité des droits impacte tous les autres élèves et leurs familles, les autres personnels des établissements et services (Education, santé, médico-social).

La pédagogie ne remplacera jamais le soin :

La pédagogie en milieu dit « ordinaire » ne peut se substituer aux soins, ni à l'attention spécialisée nécessaires à certains enfants en situation de handicap. Dans la santé et dans le médico-social - secteurs pour lesquels parfois le suivi d'orientation vers un médecin notamment est impossible – on ne peut apporter une réponse aux enfants et aux familles faute de moyens. Il a été rappelé que l'Eure est classé « désert médical » derrière le département de Mayotte...

Les interventions ont porté sur les situations de maltraitance et de culpabilisation dans lesquelles sont placés les personnels et les familles (professeurs, AESH, éducateurs, parents d'élève) en raison d'une inclusion systématique et indifférenciée et des conditions de travail

SNUDI FO 27

snudifo27@gmail.com

17 ter, rue de la côte Blanche, 27000 Evreux

de plus en plus difficiles, en raison des fermetures de classes, d'écoles, de la gestion de la pénurie et du manque de place, dans la santé et le médico-social.

Pour les parents, c'est le parcours du combattant : entre la désillusion et le leurre de l'inclusion scolaire systématique, les démarches sont non seulement lourdes, que cela soit pour la reconnaissance du handicap, et ensuite pour que les compensations soient effectives.

De même, les AESH, personnels d'accompagnement, professionnels et essentiels, n'ont à ce jour aucune perspective en matière de statut de la Fonction Publique et donc de carrière, de salaire ou de réelle formation.

Les participants sont effarés de l'acte 2 de l'école inclusive qui va notamment donner plus de place à l'Éducation Nationale dans la prescription (orientation et/ou accompagnement) en ne jugeant uniquement les situations par le prisme budgétaire, via des dispositifs d'accompagnement (autorégulation, protocoles...) rendant toujours un peu plus responsables de la situation les personnels au lieu de répondre aux besoins au cas par cas des enfants.

Pour le SNUDI FO 27, il faut de toute urgence :

- **L'abandon des PIAL et de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PAS et des PIAL ;**
- **Le retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ;**
- **La création des places en IME/ITEP à hauteur des besoins ;**
- **Le recrutement d'AESH et de tous les enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer des RASED complets pour 800 élèves ;**
- **Un statut de fonctionnaire, un vrai salaire pour les AESH, un temps plein à 24h ;**
- **Le respect de toutes les notifications de la MDPH.**

Le SNUDI FO 27 remercie toutes les personnes qui ont participé à cette réunion publique. **A la demande de l'ensemble des participants, un rassemblement sera organisé avant la fin avril à Evreux.**

À Gravigny, le 25 mars 2025

Témoignages issus des échanges

Julie : *« Maman de 3 enfants autistes (22, 6 et 3 ans), j'ai été obligée d'opter pour l'école à la maison pour mon plus grand car l'école n'apportait pas la sécurité attendue. Pour autant, je suis harcelée par les services sociaux mais aussi la justice qui voudraient m'obliger à scolariser mes enfants dans l'école ordinaire. Je n'en veux pas aux enseignants qui n'y sont pour rien. Ils ne savent juste pas y faire faute de formation et d'information sur le handicap. J'ai placé mes deux plus jeunes enfants dans le privé faute d'une réponse satisfaisante dans le public. Je suis contre toute forme de validisme, contre toute tentative de ghettoïsation des élèves en situation de handicap. »*

Clémence : *« Belle mère d'un enfant TSA, j'ai moi aussi choisi le privé. Pour autant, je constate que l'accueil n'est pas meilleur que dans le public. Suite au refus de l'établissement de mettre en place un PAI, j'ai été obligée d'embaucher une infirmière pour administrer le traitement de mon fils sur le temps du midi. Pour autant, aujourd'hui, mon fils est en 3^{ème} prépa métier et devrait réussir sa scolarité. Cela aura demandé beaucoup d'énergie, d'argent et de souci.*

SNUDI FO 27

snudifo27@gmail.com

17 ter, rue de la côte Blanche, 27000 Evreux

Je suis également professeure des écoles et subis l'inclusion systématique et forcée au quotidien : violences, menaces, agressions qui font souffrir les personnels mais aussi les élèves. L'école n'est pas adaptée au handicap. De même, les soins à l'extérieur sont compliqués tant le nombre de médecins et, surtout, de spécialistes est insuffisant. »

Elise : *« Enseignante en maternelle, je constate des problèmes de violences ingérables dès la petite section. On a beau faire des signalements au moyen d'informations préoccupantes transmis aux services sociaux, rien ne se passe. Ceux-ci sont eux-mêmes débordés certainement à cause d'un sous-effectif.*

La loi MONTCHAMP a permis de belles choses, il faut l'avouer. Pour autant, on manque encore de moyens notamment en matière d'effectifs par classe, effectifs trop importants pour prendre en charge ces élèves à profil particulier.

On veut nous faire croire que tout va bien en France alors que, dans les faits, il n'en est rien. Cette situation crée de la frustration chez les enseignants faute de formation adaptée. De même, pendant qu'on sécurise un élève violent, on ne s'occupe pas des autres. C'est un échec pour tout le monde. En revanche, on en demande toujours plus aux enseignants. »

Jean : *« AESH en ULIS, j'ai vu passer 6 enseignants en 9 ans dont 2 qui ont fait un burn-out. Nous avons dans les classes d'ULIS des élèves sans bilan, sans diagnostic et a fortiori, sans soin. Ils sont pourtant orientés en ULIS par la MDPH.*

Sans information sur ces élèves, secret médical oblige, on risque de faire des dégâts, de perdre du temps sur leur prise en charge et, pire, de les faire régresser. »

Isabelle : *« Éducatrice spécialisée et maman d'une enfant en situation de handicap, faute de structure adéquate dans le public, j'ai choisi le privé, une école familiale qui proposait une classe adaptée (15 élèves maximum avec plusieurs AESH dans la classe et une enseignante spécialisée).*

Handicap ou pas, l'Éducation nationale cherche à faire entrer tous les élèves dans la même norme alors que nos enfants ont besoin que le système s'adapte à eux. »

Ophélie : *« Éducatrice spécialisée en SESSAD, je suis amenée à travailler dans les écoles. Je constate que les AESH et enseignants ne sont pas formés. De même, il faudrait que d'autres professionnels puissent être dans les écoles (éducateurs, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeutes, ...)*

En SESSAD, le temps d'attente pour une prise en charge est de 2 ans minimum. »

Cindy : *« Maman d'un enfant TDAH, TSA et multidys, ce fut le parcours du combattant pour obtenir les diagnostics (ceux-ci n'ont été posés qu'à l'âge de 11 ans). Il a passé toute sa scolarité dans le primaire à être jugé sur son comportement surtout par les adultes, les autres enfants étant plus indifférents. Je suis en colère contre les gouvernements successifs qui n'ont pas donné les moyens à l'école publique. Dans le privé c'est davantage possible grâce aux larges subventions versées par l'État. »*

Eve : *« Professeure des écoles, quand j'ai passé le concours, on ne nous propose pas de choisir entre enseignement « ordinaire » et spécialisé. On se retrouve alors confrontés dès notre année de stage aux problématiques de l'inclusion, ce qui crée beaucoup de souffrance. Cela nous oblige à nous autoformer, notamment avec internet, mais ce n'est pas une solution. »*

Clémence : « *Enseignante remplaçante actuellement en dispositif d'autorégulation (DAR), je constate que les élèves ne sont pas parqués : 3 éducateurs, une enseignante avec prise en charge d'un des éducateurs en cas de crise d'un enfant. Les locaux sont également adaptés avec des pièces annexes à disposition pour isoler un élève toujours en présence d'un adulte. Cela permet à l'enseignante de continuer à faire son métier en toute circonstance : enseigner. »*

Brigitte : « *Les problématiques de l'inclusion ne sont pas dues à une différence entre public/privé ou ville/campagne. Quand ça ne marche pas, c'est systématiquement à cause d'un manque de soin. Moi-même enseignante, je n'hésite pas à contacter systématiquement ma hiérarchie quand il y a un problème. Pour autant, l'administration n'a aucune solution ou, quand des propositions sont faites, elles sont bien souvent inopérantes, inadéquates. Or, l'inclusion telle qu'elle est vécue par les personnels détruit des personnes. »*

Michel : « *Je suis enseignant en lycée professionnel où l'on voit une forte concentration de ces élèves en situation de handicap faute d'autres filières adaptées à leur situation. Cela provoque de la souffrance chez les personnels qui perdent le sens de leur métier mais aussi chez les élèves eux-mêmes qui se traduit par de la violence provoquée par la maltraitance institutionnelle.*

Le pire est malheureusement devant nous avec l'acte 2 de l'inclusion scolaire qui vise à la liquidation totale des établissements spécialisés. Il y aura donc encore plus d'élèves en situation de handicap sans pour autant de moyens supplémentaires. Bien au contraire.

Les enseignants ne demandent pas plus de formation mais davantage de structures adaptées aux besoins de ces élèves.

L'école privée est une solution choisie par les parents et c'est bien l'objectif des gouvernements : privatiser l'école y compris au moyen de l'inclusion scolaire. »